

L'HISTOIRE DE L'ANGLAIS

Les linguistes dénombrent traditionnellement 5 000 à 6 000 **langues** dans le monde, dont seulement 600 sont parlées par plus de 100 000 personnes et 500 ont moins de 100 locuteurs. Il est d'ailleurs probable que la moitié de ces langues disparaîtra au cours du XXI^e siècle.

Il y a plusieurs **méthodes** pour classifier les langues, notamment la **méthode typologique** qui se base sur la description et les caractéristiques structurelles des langues, et la **méthode génétique** qui décèle des liens de parenté entre les différentes langues.

Selon cette dernière méthode, des familles ont été constituées (inégaux puisque certaines comptent plus de 500 langues comme la famille **malayo-polynésienne** d'autres comme le **basque**, une seule).

L'une des méthodes de classification des langues consiste à subdiviser les familles en sous-familles, regroupant elles-mêmes des branches puis des sous-branches.

I- Vocabulaire :

Le **vocabulaire** anglais s'est énormément enrichi au cours des 1 500 ans de son évolution. Le dictionnaire le plus complet de la langue anglaise, « **Oxford English Dictionary** » (13 vol., 1933), édition révisée du « **New English Dictionary on Historical Principles** » (10 vol., 1884-1933), contient 500 000 mots.

On estime cependant que le vocabulaire de l'anglais contemporain comprend plus de 1 million de mots, compte tenu des expressions argotiques et dialectales ainsi que des termes scientifiques et techniques qui, pour beaucoup d'entre eux, ne sont apparus dans la langue qu'au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le vocabulaire anglais est en partie d'origine germanique (vieil anglais et scandinave) et à moitié d'origine romane (français et latin). De nombreux **emprunts** au latin, au grec et au français expliquent l'ampleur du **lexique**.

Certains procédés permettent en outre la création de mots nouveaux de façon plus libre qu'en français, parmi lesquels la **substantivation** d'**onomatopées** (par exemple **burp**, « rot », ou **clink**, « tintement »), l'addition de **préfixes** et de **suffixes** (par exemple **-ness** ou **-ist**).

La combinaison de parties de mots différents (par exemple **brunch**, « **brunch** », composé d'éléments de **breakfast**, « petit déjeuner », et de *lunch*, « déjeuner »), la libre formation de composés (par exemple **bonehead**, « crétin », littéralement « tête d'os »).

La dérivation régressive, ou formation de mots à partir de mots anciens (par exemple **to jell**, « épaissir », formé à partir de **jelly**, « gelée »).

L'anglais fait également un grand usage de la mutation fonctionnelle, qui est facilitée par les particularités de la structure syntaxique de l'anglais, et qui consiste à faire passer un mot d'une

catégorie syntaxique à une autre (**par exemple** le substantif **shower**, « douche », peut être utilisé comme verbe, **to shower**, « **se doucher** »).

II- Orthographe :

L'anglais est réputé avoir, avec le français, l'un des systèmes d'orthographe les plus difficiles au monde. La représentation écrite de l'anglais n'est pas exacte du point de vue phonétique pour deux raisons principales.

Tout d'abord, l'orthographe des mots a moins évolué que leurs sons : **par exemple**, le **k** muet de **knife** (« **couteau** ») et le **gh** muet de **right** (« **droit** ») étaient autrefois prononcés (voir ci-dessous période du moyen anglais).

En second lieu, certaines difficultés orthographiques ont été artificiellement ajoutées à la langue : **par exemple**, au cours du **XVI^e siècle**, un **b** fut inséré dans **doubt** (emprunté au français, et qui s'écrivait jusqu'alors **doute**) d'après **dubitare**, source latine du mot.

On trouve un exemple frappant de divergence entre l'orthographe et la prononciation dans les quatorze façons différentes d'écrire le son **ch**, comme par exemple dans **anxious** (**ænkches**, « **anxieux** »), **fission** (**fichen**, « **fission** »), **fuchsia** (**fiouche**, « **fuchsia** ») et **ocean** (**ochen**, « **océan** »).

1- Accent tonique et joncture :

Outre les **voyelles** et **consonnes**, l'anglais dispose d'autres moyens de différenciation des mots, notamment l'**accent tonique** et la **joncture**.

L'accent tonique consiste à prononcer une syllabe de façon plus appuyée, ce qui différencie **par exemple** le nom '**record**, « **registre** » (accent sur la première syllabe), et le verbe **re'cord**, « **enregistrer** » (accent sur la deuxième syllabe).

La joncture produit des différences phonétiques dues au placement de la limite entre les mots, ce qui permet **par exemple** de différencier la prononciation en deux mots de **black bird**, « **oiseau noir** », de celle en un seul mot du nom composé **blackbird**, « **merle** ».

2- Inflexion :

L'anglais moderne est une langue relativement peu flexionnelle. Les **noms** ont des terminaisons séparées uniquement au cas possessif et dans les nombres pluriels. Certains verbes ont une

conjugaison dite « **forte** », avec un changement vocalique interne, **par exemple sing, sang, sung, « chanter »**.

Il n'existe que **soixante-six** verbes forts. Les autres verbes, et en particulier tous les verbes nouveaux, ont une conjugaison « **faible** », dans laquelle un suffixe dental marque le passé, comme dans **play, played, « jouer »**.

La troisième personne du singulier a au présent une terminaison en - **s**, comme dans **he does**, « il fait ». Un **suffixe - ing** marque le participe présent. Presque aucune autre marque que celles-ci n'affecte la conjugaison du verbe.

Cette grande simplicité morphologique est compensée par l'emploi de nombreux auxiliaires comme **have, « avoir », can, « pouvoir », may, « pouvoir »** (au sens d'éventualité ou de permission), **must, « devoir »**, etc.

Les adjectifs **monosyllabiques** et certains adjectifs **dissyllabiques** sont infléchis au comparatif et au superlatif ; **par exemple, large, « grand », donne larger, « plus grand », ou happy, « heureux », donne happiest, « le plus heureux »** ; d'autres adjectifs expriment les mêmes distinctions à l'aide respectivement de **more, « plus », et de most, « le plus »**.

Les **pronoms** sont les éléments les plus fortement infléchis du discours en anglais, avec des formes de cas régime, telles que **me, « me », ou him, her, « le, la, lui »**, en plus des formes nominatives **I, he, we, « je, il, nous »** et possessives **my, his, hers, our, « mon, son, la sienne, notre ou nos »**.

III- Evolution de la langue :

On distingue généralement **trois** grandes étapes dans le développement de la langue anglaise. Le **vieil anglais**, nommé jadis « **anglo-saxon** », s'étend de **449 à 1066 apr. J.-C.**, date de la conquête normande.

Le **moyen anglais** couvre la période allant de **1066** à environ **1500**. L'anglais moderne couvre la période allant de **1500** à nos jours ; on le subdivise en « **anglais moderne ancien** », de **1500 à 1660**, et en « **anglais moderne récent** », de **1660** à nos jours.

1- Période du vieil anglais :

Le vieil anglais, variante du germanique occidental, était parlé par certains peuples germaniques (les **Angles**, les **Saxons** et les **Jutes**) habitant des régions correspondant de nos jours au sud du Danemark et au nord de l'Allemagne, qui envahirent la Grande-Bretagne au **V^e siècle apr. J.-C.**

Ils repoussèrent les populations indigènes de langue celtique vers le nord et vers l'ouest (la langue bretonne parlée en France fut d'ailleurs introduite à cette époque par une partie des **Celtes** de Grande-Bretagne qui fuirent sur le continent).

Avec le temps, la forme originelle du vieil anglais évolua et des **dialectes** régionaux apparurent. Dès le **IX^e siècle**, en partie grâce à l'influence d'**Alfred le Grand**, roi des Saxons occidentaux et premier souverain de toute l'Angleterre, le saxon occidental devint la langue dominante de la littérature en prose.

Les œuvres en latin de **saint Augustin**, de **saint Grégoire** et de **Bède le Vénérable** furent traduites et la poésie en dialectes **northumbrien** et **mercien** fut transcrite en saxon.

Le vieil anglais était une langue flexionnelle, caractérisée par des verbes forts et des verbes faibles, un nombre duel pour les **pronoms** (**par exemple**, **une** forme pour « **nous deux** » et une autre pour « **nous** »), **deux déclinaisons** différentes pour les **adjectifs**, **quatre** déclinaisons pour les **noms** et des distinctions grammaticales de **genre**.

Grâce à ces flexions, l'ordre des mots était beaucoup plus libre que dans la langue d'aujourd'hui. Il y avait **deux** temps verbaux : le **présent-futur** et le **passé**.

Bien qu'offrant de nombreuses possibilités de construction lexicale, le vieil anglais avait un vocabulaire limité. Il a emprunté quelques noms propres à la langue celte, en particulier des termes géographiques comme **Aberdeen**, « **bouche de la Dee** ». Une **dizaine** de **noms communs** du vieil anglais qui nous ont été transmis par la **littérature** sont d'origine celte, parmi lesquels **bannock**, « **pain d'avoine** », **cart**, « **charrette** », **down**, « **duvet** » et **mattock**, « **pioche** ».

La plupart des mots d'origine celte de l'anglais moderne, c'est-à-dire des mots tirés du **gallois**, du **gaélique** écossais ou de l'irlandais, sont cependant des **emprunts** relativement récents.

Environ **cent quarante** mots **latins**, dérivés du **grec** pour beaucoup, furent introduits durant la période du vieil anglais. Les mots **altar**, « **autel** », **mass**, « **messe** », **priest**, « **prêtre** », **psalm**, « **psaume** » et **pear**, « **poire** », en sont des exemples caractéristiques.

Certains furent introduits par les Celtes, d'autres par les envahisseurs germaniques, qui étaient eux aussi entrés en contact sur le continent avec la culture **romane**. Mais l'introduction du plus grand contingent de termes latins fit suite à la propagation du **christianisme**. Il s'agissait à la fois de termes **ecclésiastiques** et de mots de sens plus général.

On connaît en vieil anglais environ **quarante** mots **scandinaves**, introduits par les **Vikings** qui envahirent la **Grande-Bretagne** à plusieurs reprises à partir de la fin du **VIII^e siècle**.

Les **premiers** mots à avoir été introduits furent des mots relatifs à la mer et au combat, qui furent suivis, peu après les premières invasions, de termes en usage dans le système social et administratif **scandinave**, **par exemple** le mot **law**, « **droit** », de même que la forme verbale **are**, « **sont** », et des mots d'emploi aussi courant que **take**, « **prendre** », **cut**, « **couper** », **both**, « **les deux** », **ill**, « **malade** » et **ugly**, « **laid** ».

2- Période du moyen anglais :

Ce fut au plan grammatical une période de grande simplification. Au début de la période du moyen anglais, qui date de la conquête normande de **1066**, la langue était encore flexionnelle, alors qu'à la fin de la période le rapport entre les éléments de la phrase dépend avant tout de l'ordre des mots.

Dès **1200**, les **trois** ou **quatre** cas des **substantifs** au singulier avaient été ramenés à **deux** et la terminaison en - **es** pour indiquer le pluriel du nom avait été adoptée.

Les distinctions de genre grammatical furent remplacées par des distinctions de genre naturel. Le nombre duel tomba en **désuétude** et le **datif** et l'**accusatif** des pronoms furent ramenés à une forme commune.

La **conjugaison** des verbes fut simplifiée par l'**omission** de **terminaisons** et par l'emploi d'une forme commune pour le singulier et le pluriel des temps passés des verbes forts.

L'apport **lexical** des **Normands** fut très important. Avant **1250** environ, près de **neuf cents** nouveaux mots avaient fait leur apparition en anglais, principalement des mots comme **baron**, **noble** et **feast**, « **fête** », dont les classes moyennes anglo-saxonnes avaient besoin pour leurs affaires avec la noblesse normande.

La **noblesse** et le **clergé** normands, qui connaissaient l'anglais, y introduisirent des mots français relatifs au gouvernement, à l'Église, à l'armée, à la vie à la cour ainsi qu'aux arts, à l'éducation et à la médecine.

Un autre effet de la conquête normande fut l'introduction de l'écriture carolingienne et une modification de l'**orthographe**.

Le **midland**, dialecte du moyen anglais dérivé du dialecte mercien du vieil anglais, prit de l'importance au cours du **XIV^e siècle** lorsque les **comtés** dans lesquels il était parlé devinrent des centres universitaires, économiques et culturels.

Sa variante orientale devint la langue de toute la zone métropolitaine de la capitale, **Londres**, et se répandit probablement, au sud de la **Tamise**, dans le **Kent** et le **Surrey**.

Son influence fut renforcée par son utilisation administrative et aussi littéraire dans les œuvres des poètes du **XIV^e siècle** **Geoffrey Chaucer**, **John Gower** et **John Lydgate**.

Pendant cette période de mutation linguistique, les autres dialectes du moyen anglais continuèrent à exister et certains dialectes issus de ceux-ci sont encore en usage au **XX^e siècle**. L'écossais des **Lowlands**, **par exemple**, provient du dialecte du Nord.

3- Période de l'anglais moderne :

À partir du début de la période de l'anglais moderne, le **vocabulaire** s'accrut grâce à la généralisation de la **mutation fonctionnelle** et à de nombreux emprunts à d'autres langues, notamment au latin et au grec, qui bénéficiaient pendant la **Renaissance** d'un renouveau d'intérêt.

D'autres mots furent introduits en anglais par les voyageurs et les marchands. Au cours de cette évolution, l'anglais moderne fit des emprunts à plus de **cinquante** langues différentes.

D'importants changements grammaticaux se produisirent à la fin du **XVII^e** et au cours du **XVIII^e siècle**. C'est à cette époque que furent établies les règles formelles de la **grammaire** anglaise.

Le **pronom possessif** neutre **its** apparut, remplaçant la forme **génitive his**, qui était encore la seule forme possessive utilisée par les traducteurs de la **Bible** du roi **Jacques (1611)**. Les temps progressifs se développèrent à partir de l'emploi du participe en - **ing**.

IV- L'anglais au XXe siècle :

Dans la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, la langue des individus cultivés est dite « **prononciation standard** ». Dialecte de classe plutôt que dialecte régional, il s'appuie sur un type de langue parlée cultivé dans les écoles publiques et, bien sûr, dans les universités d'**Oxford** et de **Cambridge**.

Beaucoup d'Anglais ayant parlé dans leur enfance des dialectes régionaux acquièrent la prononciation standard en fréquentant l'école et l'université. L'influence de celle-ci s'est encore accrue au cours des **dernières années** en raison de sa diffusion par des **médias** comme la **British Broadcasting Corporation**.

Divers dialectes régionaux et locaux continuent à avoir cours dans les différents comtés de Grande-Bretagne. D'autres dialectes régionaux importants se sont aussi développés, comme la langue anglaise d'Irlande, qui conserve certaines particularités de prononciations et certaines différences lexicales, parmi lesquelles l'usage de mots archaïques comme **adown** (pour **down**, « **en bas** ») et des emprunts celtiques comme **banshee**, « **fée** ».

Le dialecte écossais des **Lowlands (Basses Terres)**, appelé parfois **lallans**, contient également des différences de prononciation, ainsi que des mots qui lui sont propres, généralement d'origine scandinave.

L'anglais parlé en **Australie**, avec une **diphthongaison** marquée des **voyelles**, utilise également certains mots particuliers, issus d'usages propres aux dialectes régionaux anglais ou empruntés à des termes **indigènes** australiens.

1- L'anglais américain :

La **colonisation** de l'Amérique du Nord s'est traduite par un développement considérable de l'anglais. Les différences les plus caractéristiques entre l'anglais américain et l'anglais britannique concernent la **prononciation** et le **lexique**.

Les différences sont moins marquées en matière d'**orthographe**, de **hauteur de ton** et d'**accent tonique**.

L'anglais américain écrit a également tendance à être plus rigide en matière de **grammaire** et de **syntaxe**, tout en étant plus tolérant dans l'usage des **néologismes**.

En dépit de ces différences, il est souvent difficile de déterminer, en dehors du contexte, si une œuvre littéraire a été écrite en Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande ou en Afrique du Sud.

2- Le pidgin english :

L'anglais est aussi entré dans un certain nombre de langues simplifiées qui se sont développées parmi des populations non anglophones. Le **pidgin english**, parlé dans les **îles mélanésiennes**, la **Nouvelle-Guinée**, l'**Australie**, les **Philippines** et **Hawaii** ainsi que sur les côtes asiatiques de l'océan Pacifique, s'est développé comme moyen de communication entre commerçants chinois et anglais.

Le **chinois** a adopté quantité de mots anglais et créé ainsi un moyen d'échange doté d'une structure grammaticale simple. Le **bichelamar**, **pidgin** parlé dans les îles du Pacifique Sud et Ouest, renferme de nombreux mots **polynésiens**.

Le **chinook**, jargon utilisé jusqu'au **XIX^e siècle** comme **plangue véhiculaire** par les **Amérindiens**, les **Français** et les **Anglais** sur la côte pacifique nord-américaine, contient des mots anglais, français et amérindiens, tandis que sa structure grammaticale est fondée sur celle du chinook, langue amérindienne qui lui a donné son nom.

L'emploi de formes de pidgin english est en expansion en **Afrique**, en particulier au **Cameroun**, au **Sierra Leone** et en **Afrique orientale**.

V- Le français et la langue anglaise :

Depuis maintenant plus d'un **siècle**, le français subit l'influence de l'anglais, après que cette influence a principalement joué en sens opposé pendant plusieurs **siècles**.

On a vu plus haut que l'anglais avait adopté des centaines de mots français lors de la conquête normande ; ce nombre s'accrut encore considérablement dans les **siècles** qui suivirent, à une époque où le français était la langue internationale de la **culture**, de la **politique** et de la **diplomatie**.

Avec l'adoption en anglais, d'abord dans la langue scientifique, de nombreux termes d'origines latine et grecque, adaptés — tout au moins à l'écrit — suivant les mêmes schémas que le français, dont bon nombre sont aujourd'hui passés dans la langue courante, les vocabulaires des deux langues se sont encore rapprochés.

L'influence de l'anglais la plus visible sur le français est bien sûr lexicale. Il est de fort bon ton d'utiliser des termes anglais dans tous les domaines spécialisés, ce qui est aux yeux des francophones qui en usent ainsi un gage de modernité, l'essentiel des travaux scientifiques et technologiques dans le monde étant actuellement publié en anglais.

Mais elle est également **phonétique** : en particulier, le **phonème** transcrit par **ng** dans **parking**, qui n'existait pas en français, fait aujourd'hui partie de l'inventaire phonématique de l'immense majorité des locuteurs francophones de moins de **cinquante ans**.

Elle est aussi **morphologique**, avec la résurgence de **suffixes** d'origine française restés vivants en anglais (**par exemple -ial** dans **managérial, entrepreneurial, etc.**), et **syntactique**, avec l'apparition de **locutions nominales** constituées selon des schémas anglo-saxons, c'est-à-dire beaucoup plus librement qu'en français standard (**par exemple budget temps, personne ressource**).

De nombreux francophones se sont émus de cette influence, qui dénaturerait selon eux la pureté de la langue française. Il est cependant bon de se souvenir que le français n'a jamais été une langue « **pure** », la pureté d'une langue étant d'ailleurs un concept pratiquement inconnu des linguistes : comme les autres langues romanes, le français est d'abord dérivé d'un latin populaire et argotique parlé par les soldats romains en garnison, dont tout laisse à penser qu'il fut passablement écorché par les gosiers gaulois qui l'adoptèrent comme seconde langue.

Il subit encore une profonde influence germanique lors des Grandes Invasions, ce qui l'a amené à se différencier des autres langues romanes plus profondément qu'aucune de celles-ci.

L'adoption de traits anglais, même nombreux, ne menace donc pas en soi le français. L'abandon de l'usage du français dans certains domaines et dans certaines régions est par contre un danger beaucoup plus réel.

Quant aux qualités intrinsèques propres à l'une ou l'autre langue, que ce soit la clarté, la **logique**, la richesse du vocabulaire et la capacité qui en découle à traiter un grand nombre de sujets, souvent évoqués par les partisans de l'une comme de l'autre langue, elles proviennent essentiellement des conditions politiques dans lesquelles se trouvent celles-ci.

Dans cette querelle, le français se trouve en position défensive. Cependant, si la diversité linguistique est pour l'humanité une richesse fondamentale qui mériterait la même attention que la diversité biologique, ni les partisans du français ni ceux de l'anglais, les uns et les autres animés de volontés hégémoniques, fussent-elles opposées, ne semblent préoccupés par les **milliers** de langues en voie de disparition parlées à la surface du globe.

VI- Avenir de la langue anglaise :

L'influence des médias de masse se traduira par une **standardisation** de la prononciation et par une **uniformisation** de l'orthographe.

De nouveaux mots ne cessent d'être forgés et les usages d'être modifiés pour correspondre aux idées nouvelles.

Le vocabulaire de l'anglais s'enrichit sans cesse grâce aux emprunts linguistiques, en particulier grâce aux croisements avec l'anglais américain.

En tout état de cause, seuls des bouleversements politiques majeurs seront susceptibles de remettre en question dans l'avenir l'hégémonie croissante de l'anglais.

